



# Liban/TSL: Un procès politique sous habillage juridique pour renflouer l'héritier problématique du clan

Un procès politique sous habillage juridique 2/2

Par [René Naba](#)

Mondialisation.ca, 17 janvier 2014

[reenaba.com](http://reenaba.com) 21 mars 2013

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Le procès se tient en l'absence de deux des principaux protagonistes de l'affaire, Assef Chawat, beau-frère du président syrien Bachar al Assad et un des responsables des services de sécurité syriens et Wissam Al-Hassan, le principal maître d'œuvre du dossier d'accusation.

## **Assef Chawkat, Michel Samaha et Wissam Al Hassan....les surprises d'un jeu de billard à trois bandes.**

Deux personnages engagés dans une lutte à mort: le libanais, controversé responsable de la protection rapprochée de son employeur Rafic Hariri, pesait sur lui la suspicion d'un manquement professionnel qu'il lui importait de lever, le syrien, à ce titre dans le viseur de son rival libanais en tant que potentiel bouc émissaire syrien, veillait à lui damer le pion, en cherchant à se dégager du nœud coulant placé autour de lui par les Occidentaux dont ils réclamaient la tête pour solde de tout compte de l'implication présumée de la Syrie dans l'affaire Hariri.

### [Wissam Al Hassan, la dague du dispositif sécuritaire saoudien au Proche orient.](#)

Interface entre la Syrie et la France sous la présidence de Nicolas Sarkozy, Michel Samaha, devenu personnage encombrant du fait de sa parfaite connaissance des divers aspects des rapports triangulaires franco libano syriens, se devait d'être réduit au silence en ce qu'il parasitait la scène par ses révélations intempestives.

Ancien ministre libanais de l'information, ancien membre du parti phalangiste (milices chrétiennes libanaises), Michel Samaha a ainsi affirmé le 4 juillet 2011 sur la télévision «Al Manar» que Saad Hariri, le fils de la victime, avait souscrit en sa qualité de premier ministre du Liban un engagement renonçant au tribunal Spécial sur le Liban, de même qu'à son financement à la condition expresse qu'aucune censure parlementaire ne sanctionne sa gestion gouvernementale.

Hariri jr avait posé en outre comme condition qu'aucune poursuite ne soit engagée contre les faux témoins qui ont vicié le déroulement de l'enquête, ni contre les officiers qui lui sont proches, le général Achraf Rifi, directeur des forces de sécurité intérieure, Wissam Hassan,

chef du bureau du renseignement, ni que l'évaporation de douze milliards de dollars du ministère des finances sous la gestion Hariri.

Samaha paiera le prix fort pour ses révélations. Au terme de la mandature Sarkozy, il sera neutralisé, l'été 2012, sur ordre de Wissam al Hassan, sous l'accusation de menées pro syriennes et anti libanaises, sur la base d'un témoignage d'un agent triple, Milad Kfourri. Kfourri, ancien membre des milices chrétiennes libanaises, reconverti dans la prestation de services auprès des Syriens et du Clan Hariri, a disparu depuis de la circulation, exfiltré et son silence, semble-t-il, monnayé à son pesant d'or.

Assef Chawkat a été pulvérisé dans un attentat contre le quartier général syrien, le 18 juillet 2012, à Damas, et son accusateur Wissam Al Hassan, carbonisé à son tour trois mois plus tard, emportant, tous les deux, leurs secrets dans la tombe.

Le procès Hariri devait constituer le sacre de Wissam Al Hassan et le blanchir rétrospectivement de ses bavures successives. Il sera le procès en creux de ce maître d'œuvre des opérations de déstabilisation de la Syrie et de ces manigances visant à maintenir l'enquête du procès Hariri sur le rail anti syrien... des faux témoins, à l'incarcération abusive des quatre officiers supérieurs, à l'inculpation de Michel Samaha.

Certes, la peine capitale a été requise par le parquet libanais à l'encontre de Michel Samaha et le Hezbollah -question de maintenir la pression- de nouveau suspecté d'un mystérieux attentat en Bulgarie. Mais le prédateur a trépassé bien avant qu'il ne terrasse sa dernière proie, qu'il comptait caraméliser sous l'accusation de sabotage. Le pire scénario imaginable pour le camp occidental, sauf à leur servir de bouc émissaire posthume idéal dans l'hypothèse d'un arrangement entre les Etats-Unis et ses contestataires régionaux.

Michel Samaha a constitué incontestablement une belle prise pour la justice libanaise, discréditée par une cascade de jugements invraisemblables contre des officiers supérieurs libanais impliqués dans un réseau pro israélien. Mais sa crédibilité ne sera durablement restaurée que lorsqu'elle aura fait la démonstration de son impartialité, en mettant en jugement un autre fauteur de troubles redoutable, le député chiite pro haririen Okab Sakr. Principal pourvoyeur d'armes à l'opposition islamiste syrienne, le député chiite pro haririen a déserté ses responsabilités au sein de la représentation nationale libanaise, pour aménager ses quartiers en Turquie en vue de mener sa guerre pour le compte de ses parrains saoudiens, dans une opération qui s'apparente à la forfaiture. Ah les surprises du jeu de billards à trois bandes.

### **La mystérieuse interview du Times: une ténébreuse affaire**

Summum de la sophistication dans la guerre psychologique menée par les pays occidentaux pour déstabiliser le successeur de Saad Hariri, le premier ministre Najib Mikati, est la mystérieuse interview publiée par la revue américaine «Time» d'un des quatre inculpés, proclamant son innocence, assurant qu'il se trouvait au Liban et que s'il avait été reconnu coupable, le Hezbollah l'aurait déjà remis à la Justice internationale. Le journal An Nahar, emboitant le pas, a indiqué que la personne qui avait été interviewée n'est autre Hussein Ouneissi, alors que Nicolas Blanford, le correspondant du Time à Beyrouth, démentait avoir effectué l'interview. Le journaliste américain, grand spécialiste du Hezbollah, a assuré qu'il s'est borné à commenter les propos du soi-disant inculpé sur la base d'un texte fourni par la direction du Times sans en connaître sa provenance.

## **Imad Moughnieh et la responsabilité des attentats du 11 septembre**

Une mise en scène pour camoufler les informations procurées de sources israéliennes?

Imad Moughnieh, chef de la branche militaire du Hezbollah, tué par une explosion à la voiture piégée à Damas, en 2008, ainsi que l'Iran, ont été mis en cause dans les attentats du 11 septembre dans une déposition faite devant un tribunal du district de Manhattan, rapporte samedi 26 août 2011 Le spécialiste des affaires du renseignement au journal israélien Yedioth Aharonoth, Ronine Bergman, a rapporté cette information surréaliste se référant à des responsables du renseignement américain. Selon le journal, Imad Moughnieh aurait personnellement assuré la livraison des explosifs.

Curieux cheminement que cette information qui reviendrait à imputer la responsabilité des attaques du 11 septembre aux Chiites et à blanchir rétrospectivement les Sunnites, particulièrement les sunnites alliés de l'Amérique, les adversaires implacables tant de l'Iran que des chiites, qu'ils considèrent comme des parias de l'Islam, alors que les Etats-Unis ont envahi l'Afghanistan précisément pour châtier les Taliban de cette opération, l'Irak laïc pour sa connivence supposée avec Al Qaïda, enfin le Pakistan pour l'élimination du chef d'Al Qaïda, Oussama Ben Laden.

Doublement curieux le cheminement que cette information qui consiste à confier à un ancien responsable des services de renseignements israéliens de charger l'Iran et le Hezbollah en se référant à des anciens responsables de la CIA. Que n'a-t-on cité directement les responsables américains, sans s'abriter derrière les Israéliens?

Pourquoi une telle révélation si tardive? Pourquoi avoir attendu dix ans pour révéler une information explosive détenue par les Américains eux-mêmes? S'agit-il de préparer une nouvelle campagne de diabolisation de «l'axe du mal» en de détourner l'attention sur la question palestinienne, en pleine offensive diplomatique pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine à l'ONU.

Le lendemain, le Yedioth Aharonoth, en phase d'inspiration aigue, faisait état de l'installation d'une base de Hezbollah à Cuba, pour servir de tête de pont au déploiement du mouvement chiite pour l'observation et le repérage des activités américaines et israéliennes dans la zone des Caraïbes.

Intervenant après la chute de Tripoli aux mains de l'Otan, dans la foulée de la déstabilisation de la Syrie, la mise en cause du Hezbollah, visait à stranguler le noyau dur de la résistance à l'hégémonie israélo-américaine dans la zone en cherchant à faire rétrospectivement payer, par le biais judiciaire, au trio Hezbollah-Syrie-Iran, la responsabilité des attentats anti occidentaux de Beyrouth, contre le QG des marines à Beyrouth, en 1983, et les deux attentats contre l'ambassade américaine, en 1983 et 1984 (1).

Les instances judiciaires de Manhattan paraissent répondre aux mêmes motivations que le Tribunal spécial sur le Liban, mettant en cause le Hezbollah dans l'assassinat de l'ancien premier ministre Rafic Hariri sur la base des relevés des données téléphoniques, sans tenir compte du fait que le réseau libanais des télécommunications était virusé par des taupes israéliennes. L'équipe des enquêteurs internationaux en rapport avec la CIA, affectée au service du TSL, témoigne en tout état de cause de cette préoccupation.

### **La mystérieuse disparition du général ALI Akhbar Asghari**

La mise en scène du TSL vise-t-elle à blanchir les informations biaisées procurées de source

israéliennes, par le traficotage des données téléphoniques libanaises et les informations présumées fournies sous la torture par le général Ali Akbar Asghari? Vice- ministre de la défense sous le régime du Président Mohamad Khatami, évincé par son successeur Mohamad Ahmadi Nijad, le général Asghari est l'ancien responsable des Pasdarans et des services secrets iraniens au Liban. Disparu le 7 février 2007 à Istanbul, il se serait officiellement réfugié aux Etats-Unis.

Des informations fuitées dans la presse laissent entendre que l'officier iranien aurait été liquidé par ses tortionnaires israéliens après un interrogatoire musclé sur la coopération du Hezbollah avec l'Iran notamment le rôle de la brigade de Jérusalem (Faylaq Al Qods) de la garde révolutionnaire iranienne dans la défense de la banlieue sud de Beyrouth lors de la guerre israélienne contre le Hezbollah, en juillet 2006.

Les aveux qui pourraient lui être attribués valent-ils quitus pour les manipulations israéliennes? Autrement dit, le général Asghari aurait-il servi de blanchisseur aux turpitudes israéliennes, en accord avec les Etats-Unis. Au vu des dysfonctionnements relevés dans la mission du tribunal, la question mérite d'être posée.

A l'arrière-plan d'un printemps arabe corrosif pour les principaux pivots de l'influence occidentale sur la rive arabe de la Méditerranée, -le tunisien Ben Ali et l'Egyptien Moubarak-, la valse des instances dirigeantes pourrait donner le coup de grâce au Tribunal Spécial sur le Liban, déjà considérablement discrédité.

Le mandat triennal du tribunal a expiré fin février 2012 et prorogé par tacite reconduction aux mépris des dispositions constitutionnelles.

La cause de la justice internationale est-elle servie par une falsification permanente des preuves? par une violation permanente des lois du pays hôte en ce que le Tribunal a été institué au mépris des procédures constitutionnelles du Liban sans approbation du président de la république, seule autorité habilitée à ratifier les conventions internationales, sans approbation du conseil des ministres, ni ratification par le parlement?

Dans la perspective du retrait américain d'Afghanistan et d'Irak, alors que leurs propres alliés se retournent contre eux comme ce fut le cas avec l'assassinat de leur ambassadeur en Libye Christopher Warren (septembre 2012), la cause de la justice internationale est-elle servie par un dévoiement de sa fonction? Par son instrumentalisation en guerre de substitution de basse intensité contre l'Iran, la Syrie et le Hezbollah, c'est-à-dire le dernier carré des récalcitrants à l'ordre hégémonique israélo-américain?

**René Naba**

21 mars 2013

## **Références**

1- Le bureau de la défense du Tribunal spécial pour le Liban (TSL) a désigné, le 26 octobre 2011, huit avocats pour les quatre prévenus membres du Hezbollah, commis d'office pour le procès en contumace qui devrait se tenir en 2012. Chaque prévenu a eu droit à un conseil principal et un Co-conseil. Me Antoine Korkmaz, avocat franco-libanais défenseur du Général Jamil As Sayyed, qui poursuit le parquet international pour son incarcération abusive, a été chargé de la défense de Moustapha Badr Eddine; Eugene D. Sullivan (GB) et Emile Aoun (Liban) pour Salim Ayache; Vincent Courcel de la Brousse (français, ancien du tribunal spécial pour la Rwanda) et Yasser Hassan (Liban) pour Hussein Oneissi ; David Young (GB) et Gwenaëlle Metro Assal (ancien du TPS Yougoslavie) pour Y Sabra.

## Pour aller plus loin

HARIRI DE PÈRE EN FILS : Hommes d'affaires et premiers ministres

Dix ans après le raid apocalyptique contre les symboles de l'hyper puissance américaine, les principaux vecteurs d'influence occidentale en terre d'Orient ont été pulvérisés, du commandant Massoud Shah à Benazir Bhutto en passant par Rafic Hariri. Chef du clan américano-saoudien au Liban, l'ancien Premier ministre a été un exécutant majeur de la pantomime du Moyen-Orient et, à ce titre, victime majeure du discours disjonctif occidental. Pur produit de la financiarisation de la vie politique nationale, Rafic Hariri aura, à l'instar d'une bulle financière, implosé.

<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=33521>

[www.renenaba.com](http://www.renenaba.com) remet en mémoire cette problématique dans une série de papiers publiés en Août 2010, en pleine médiation syro saoudienne. :

TSL/Hariri: 1ère partie Le Tribunal spécial sur le Liban à l'épreuve de la guerre de l'ombre  
Part 1/3

TSL/Hariri: 2eme partie Les Libanais «des analphabètes secondaires»

TSL/Hariri 3eme partie Les Etats-Unis, une justice «à la carte», la France, une suspicion légitime

La source originale de cet article est [renenaba.com](http://www.renenaba.com)

Copyright © [René Naba](http://www.renenaba.com), [renenaba.com](http://www.renenaba.com), 2014

Articles Par : [René Naba](http://www.renenaba.com)

### A propos :

Journaliste-écrivain, ancien responsable du Monde arabo musulman au service diplomatique de l'AFP, puis conseiller du directeur général de RMC Moyen-Orient, responsable de l'information, membre du groupe consultatif de l'Institut Scandinave des Droits de l'Homme et de l'Association d'amitié euro-arabe. Auteur de "L'Arabie saoudite, un royaume des ténèbres" (Goliath), "Du Bougnoule au sauvageon, voyage dans l'imaginaire français" (Harmattan), "Hariri, de père en fils, hommes d'affaires, premiers ministres" (Harmattan), "Les révolutions arabes et la malédiction de Camp David" (Bachari), "Média et Démocratie, la captation de l'imaginaire un enjeu du XXIème siècle" (Goliath). Depuis 2013, il est membre du groupe consultatif de l'Institut Scandinave des Droits de l'Homme (SIHR), dont le siège est à Genève et de l'Association d'amitié euro-arabe. Depuis 2014, il est consultant à l'Institut International pour la Paix, la

Justice et les Droits de l'Homme (IIPJDH) dont le siège est à Genève. Depuis le 1er septembre 2014, il est Directeur du site Madaniya.

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)